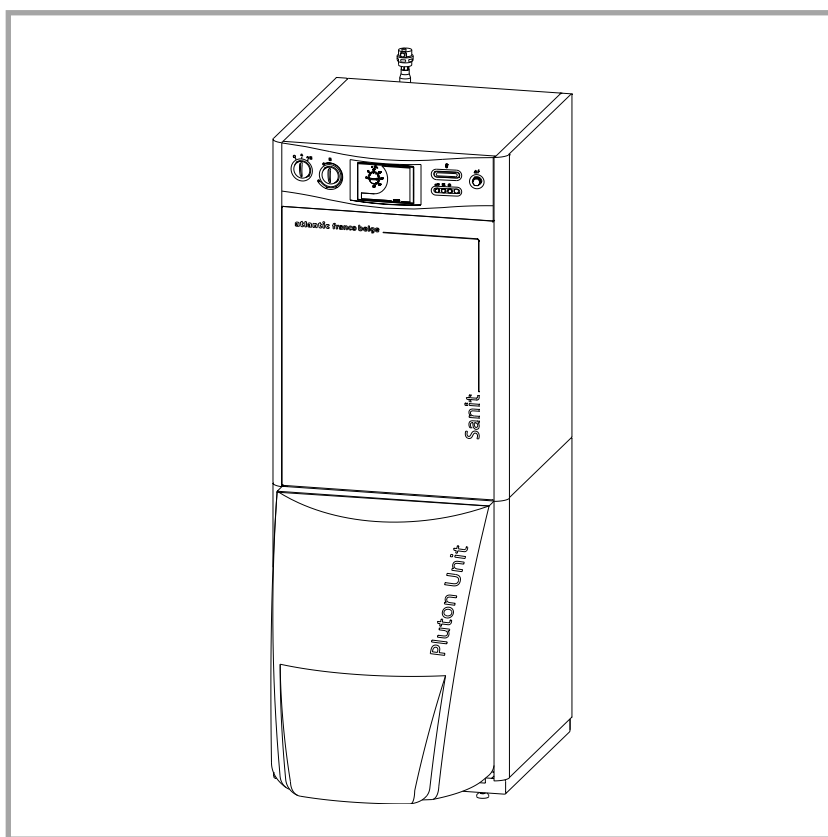


Pluton Unit 4132 B

Chaudière fioul
Chauffage et production
d'eau chaude sanitaire.

Code 026 615



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie

atlantic franco belge

Document n° 1279-2 ~ 13/07/2007

FR



Notice de référence

destinée au professionnel

et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE

Téléphone : 03.28.50.21.00

Fax : 03.28.50.21.97

RC Hazebrouck

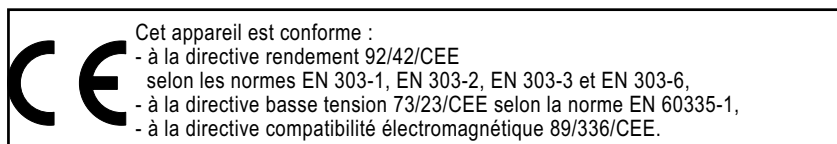
Siren 440 555 886

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

Nous vous félicitons de votre choix.
 Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage
 garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
 Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage
 utilise les technologies les plus avancées dans la conception
 et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
 Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
 au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel	p.3		
Colisage	p.3	Caractéristiques générales	p.5
Matériel en option	p.3	Principe de fonctionnement	p.7
<hr/>			
Instructions pour l'installateur	p.7		
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	p.7	Raccordements électriques	p.10
Local d'implantation	p.8	Vérifications et mise en service	p.12
Conduit d'évacuation	p.8	Mise au point du brûleur	p.12
Conduit de raccordement	p.8	Réglage des électrodes	p.13
Porte de foyer réversible	p.9	Réglage de l'air de combustion	p.13
Raccordement hydraulique	p.9	Entretien de l'installation	p.13
Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage	p.9	Nettoyage de l'échangeur thermique	p.13
Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire	p.10	Entretien du brûleur	p.13
Raccordement de l'alimentation fioul	p.10	Entretien du ballon	p.13
		Entretien de la cheminée	p.13
		Appareils de sécurité	p.13
<hr/>			
Instructions pour l'utilisateur	p.14		
Mise en route de la chaudière	p.15	Arrêt de la chaudière et du brûleur	p.16
Conduite de l'installation	p.15	Vidange de la chaudière	p.16
Sécurité chaudière	p.16	Contrôles réguliers	p.16
Sécurité brûleur	p.16	Entretien	p.16
<hr/>			
Pièces détachées	p.17		



1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis :
 - Chaudière habillée
 - Brûleur fioul
 - Capot insonorisant
 - Régulation sanitaire.

1.2 Matériel en option

- Kit hydraulique **E 46/2** (074 187)
- Régulation par thermostat sur vanne **TEX 33** (073 000) avec kit E 46/2
- Régulation : **RA 541** (072 181) ; **RAX 531** (072 118) ; **RAX 532** (072 199)
- Kit mitigeur sanitaire (074 181)

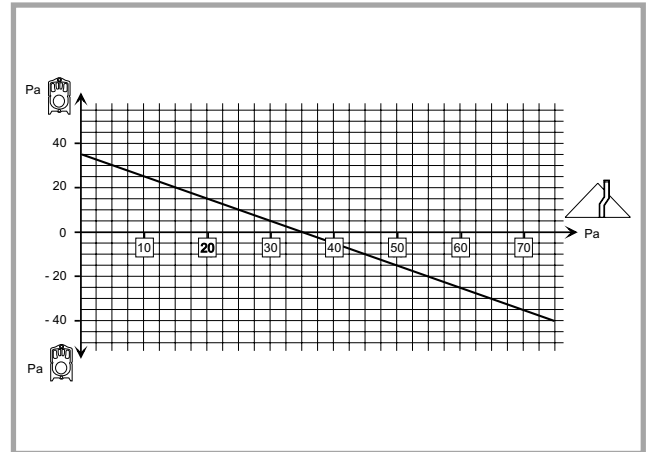


Fig. 1 - Pertes de charge du circuit de combustion

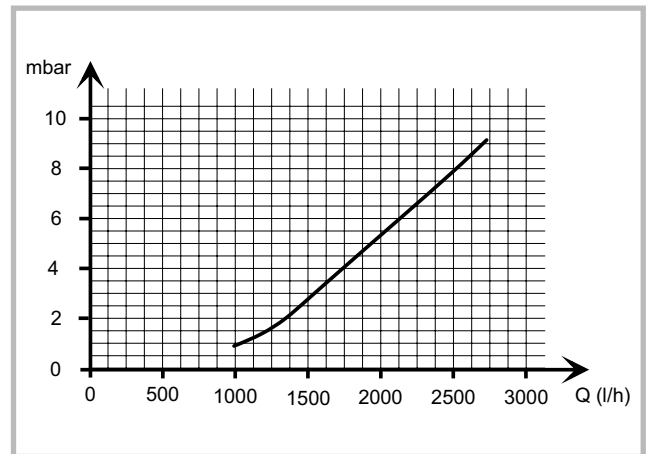


Fig. 2 - Pertes de charge du circuit hydraulique

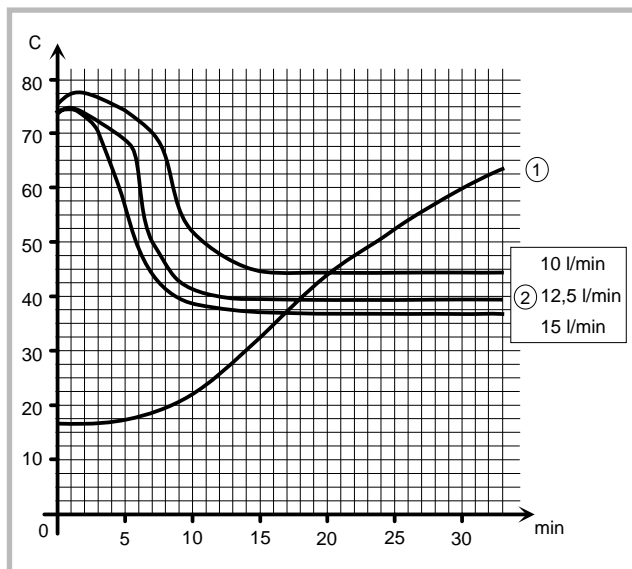


Fig. 3 - Performances sanitaires

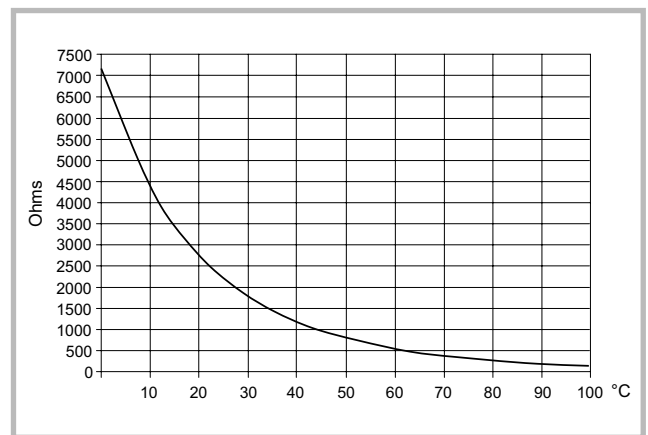


Figure 4 - Valeur ohmique des sondes (sonde sanitaire - sonde de chaudière)

- ① : Montée en T du ballon (sans soutirage).
- ② : Température d'eau chaude sanitaire (lors de soutirage).
- °C : Température du ballon sanitaire.
- min : ① - Temps de mise en température ; ② - Temps de soutirage.
- l/min : Débit de soutirage .

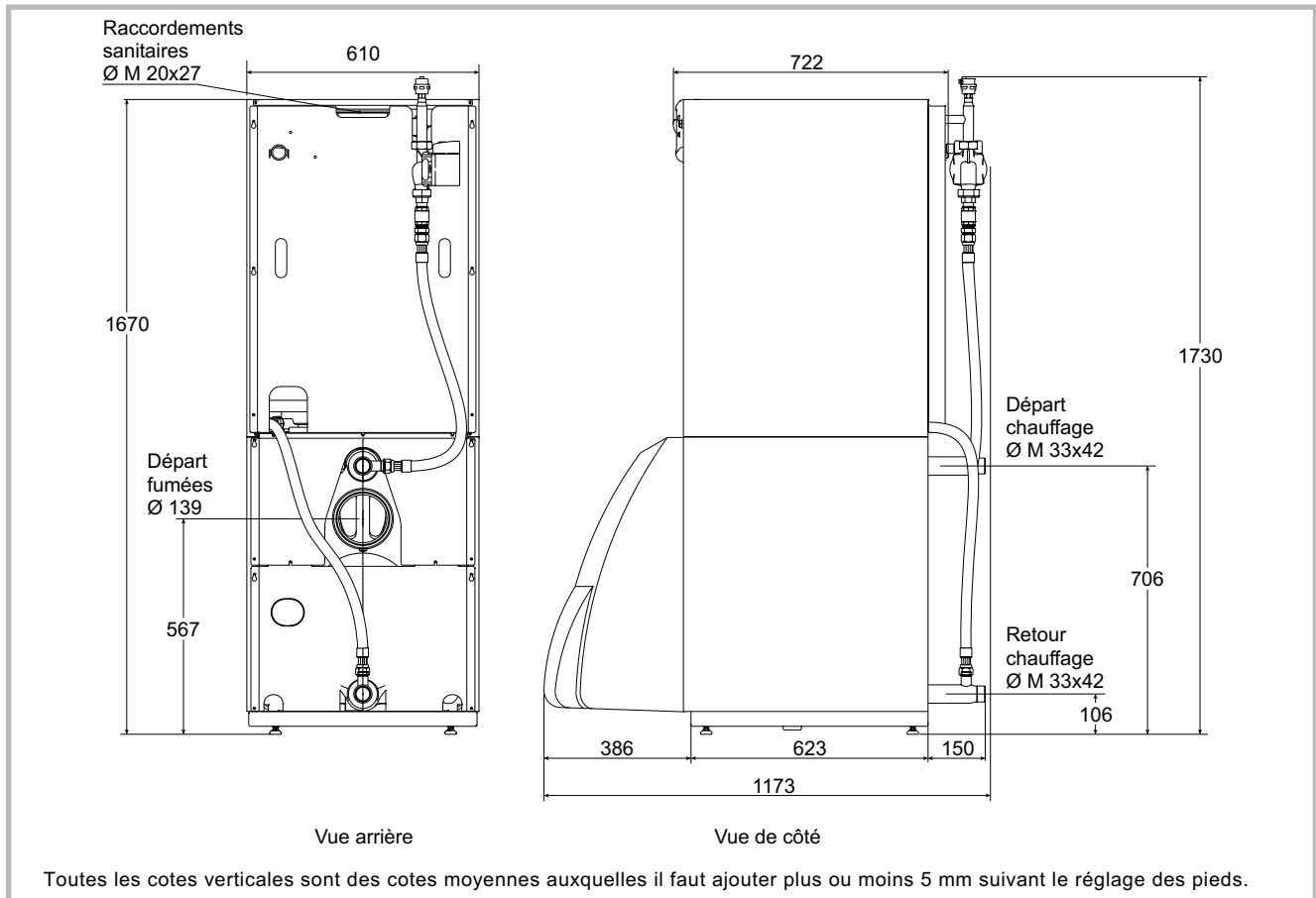


Fig. 5 - Dimensions en mm (sans option)

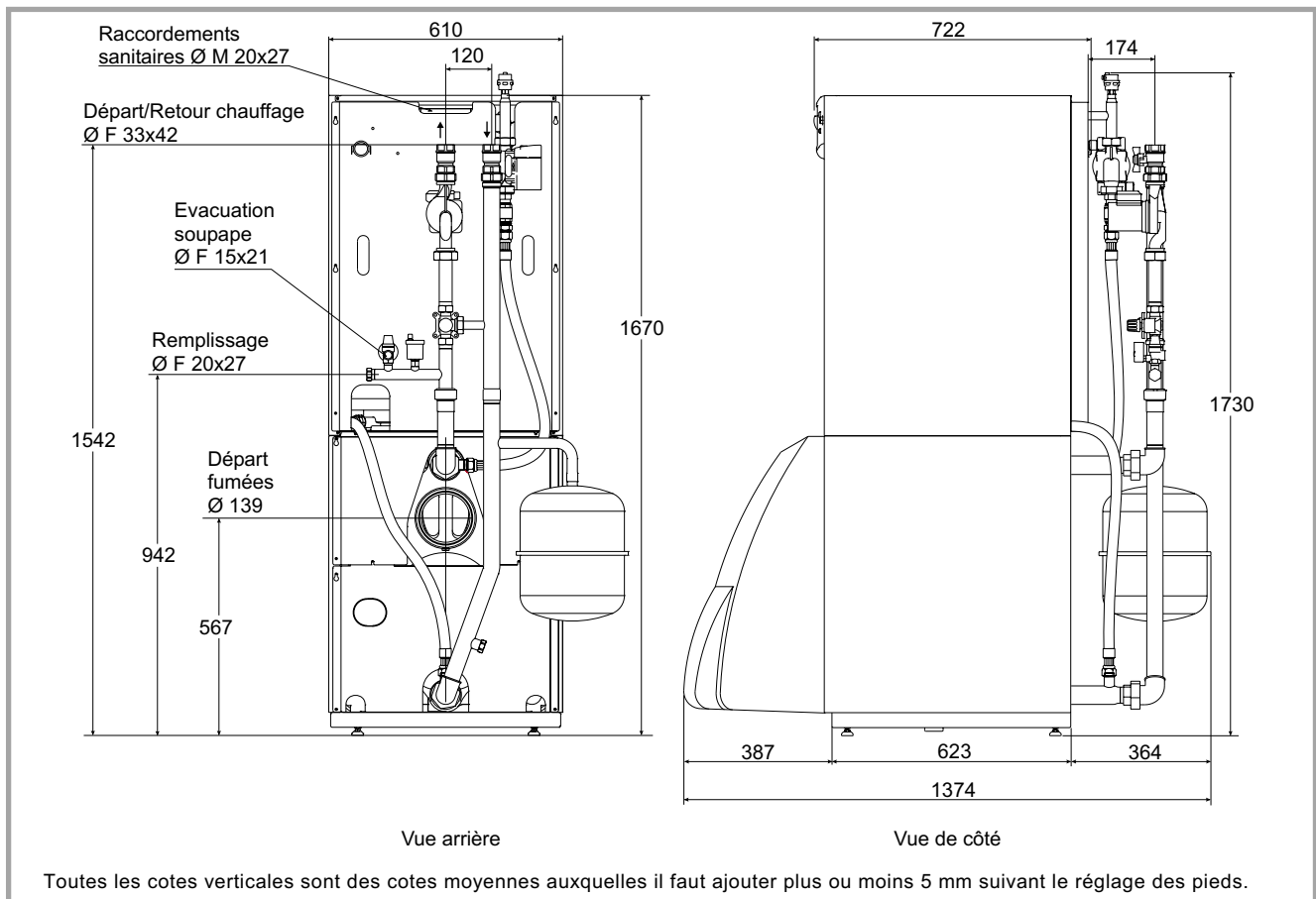


Fig. 6 - Dimensions en mm (avec matériel optionnel)

1.3 Caractéristiques générales

Modèle	Pluton Unit	4132 B
Code :		026 615
Classe de rendement :		Basse température
Performances		
Puissance thermique utile	kW	31,7
Débit calorifique nominal	kW	34,8
Corps de chauffe		
Nombre d'éléments		3
Contenance en eau (chaudière + ballon)	litre	44
Pression maximum d'utilisation	bar	3
Température d'eau max. départ chauffage	° C	90
Température d'eau mini.départ chauffage	° C	30
Chambre de combustion		
Longueur	mm	420
Diamètre minimal	mm	260
Hauteur	mm	300
Volume chambre de combustion	dm ³	20
Pression foyer	Pa	10
Température des fumées	° C	181 à 202
Débit massique des fumées	kg/h	58
Volume côté fumées	dm ³	12,2
Ballon sanitaire		
Contenance en eau	l	100
Pression maximum d'utilisation	bar	7
Débit spécifique	l/min	17,5
Brûleur (Stella 4000 Unit)		
Gicleur		0,65 gph 60° E
Débit fioul	kg/h	2,95
Viscosité max. à 20°C	°E	1,5
Pompe	Suntec	AL 35
Pression réglée d'usine	bar	14
Divers		
Dépression optimum de la cheminée	Pa	15
Tension d'alimentation (50 Hz)	V - Hz	230
Poids	kg	230
Puissance absorbée		
- au démarrage	W	400
- en fonctionnement normal	W	280

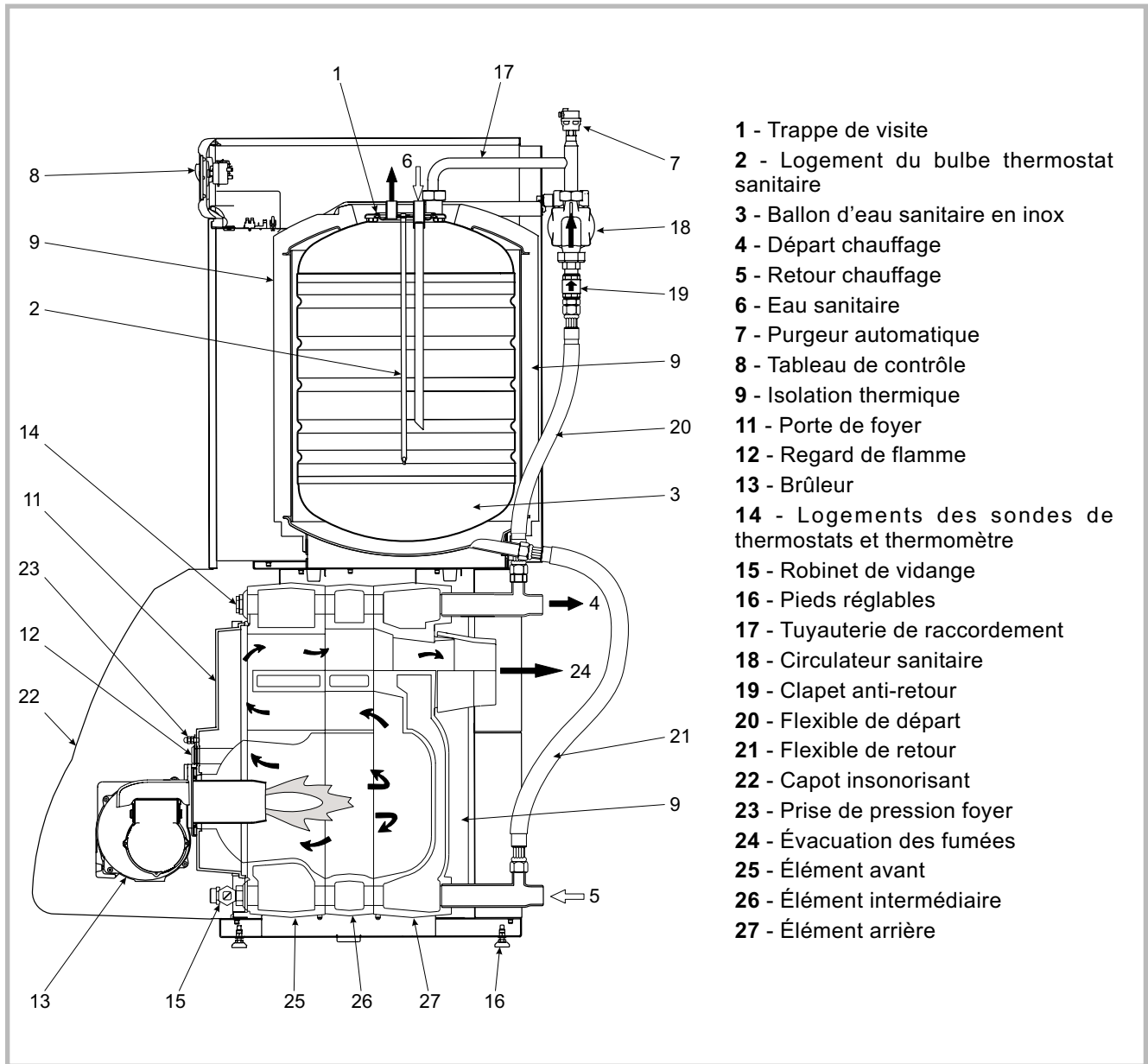


Figure - Coupe schématique de l'appareil

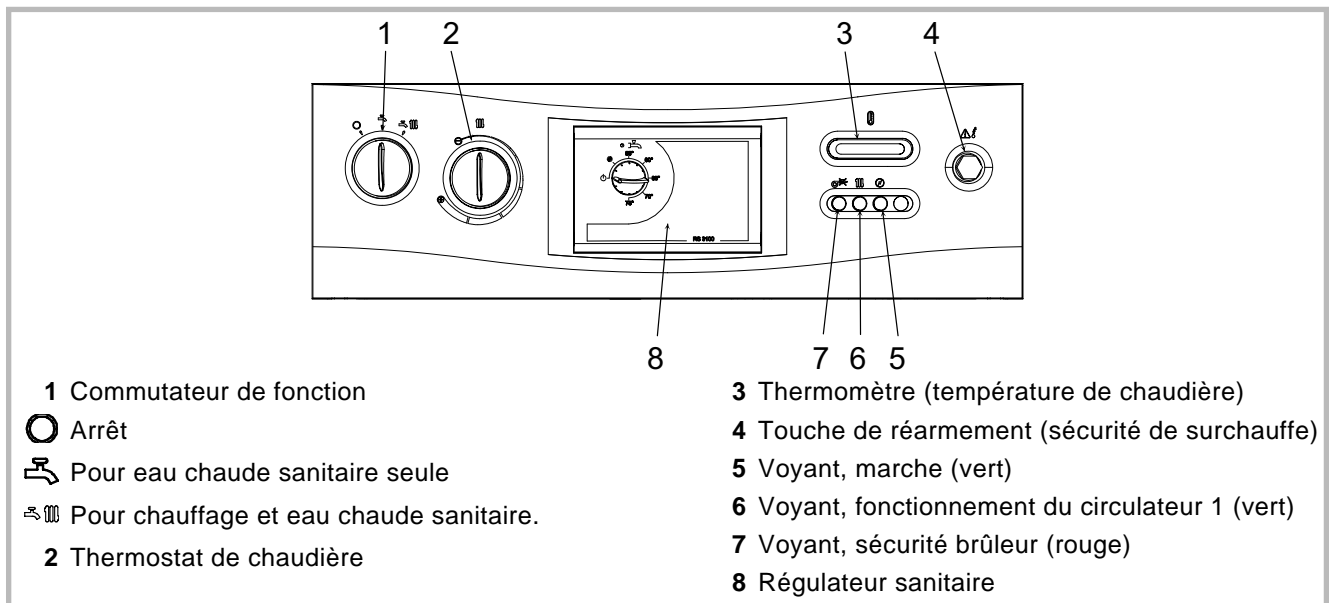


Figure 8 - Tableau de contrôle

1.4 Principe de fonctionnement

Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

En position "radiateur et robinet" (en hiver) :

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sur demande du thermostat de chaudière (plage 35-90°C) ou du thermostat d'ambiance éventuel.

Suivant son raccordement, le thermostat d'ambiance éventuel agit, soit sur le circulateur chauffage et le brûleur, soit sur le brûleur seul.

En position "robinet" (en été)

Le brûleur ne fonctionne que sur demande de la régulation sanitaire du ballon (type RS 3100).

Le système de régulation sanitaire agit en priorité eau chaude sanitaire absolue par arrêt du circulateur chauffage, mise en route du circulateur sanitaire et mise hors service du thermostat de régulation chauffage.

Lorsque la demande sanitaire est satisfaite, le régulateur stoppe le brûleur mais maintient encore en fonctionnement le circulateur sanitaire durant 4 minutes.

La sonde de chaudière contrôle la température de la chaudière par demande sanitaire. Elle stoppe le brûleur lorsque la température de la chaudière dépasse la consigne de 80°C

Cycle "hors gel"

Le cycle "hors gel" commence dès que la température de chaudière descend en dessous de 8 °C, ce qui entraîne la mise en marche du brûleur.

Lorsque la température de la chaudière atteint 40 °C, le circulateur sanitaire est mis en marche.

Lorsque la température de la chaudière atteint 46 °C, le brûleur est arrêté.

Lorsque la température de chaudière est redescendue en dessous de 15 °C, le circulateur sanitaire est arrêté.

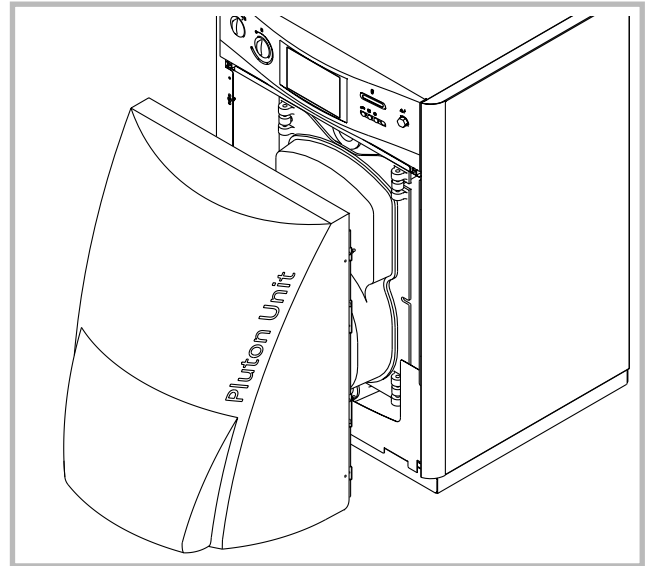


Figure 9 - Capot insonorisant

Cycle anti-légionellose

A la mise sous tension, puis toutes les semaines si la consigne est inférieure à 65 °C, le système régule la température à 65 °C pendant 4 minutes avant le retour au fonctionnement normal.

Le passage en mode "arrêt" ou "hors gel" interrompt le cycle sanitaire en cours. Le retour en mode de fonctionnement normal entraîne le début d'un cycle anti-légionellose.

Arrêt eau chaude sanitaire

La protection hors gel de l'eau sanitaire n'est pas assurée.

Le brûleur ne fonctionne que sur demande de la régulation chauffage.

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie.

Norme NF P 51-701 : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

2.2 Local d'implantation

Le local d'implantation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive. L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

2.3 Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Section minimum obligatoire = 2,5 dm² pour une hauteur de cheminée de 5 à 20 m, soit en boisseau de 16 cm ou en Ø 18 cm.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensations doit être réalisé.

Les températures de fumées étant relativement basses, il est nécessaire de prévoir un **tubage de la cheminée**, afin d'éviter les inconvénients résultant de la condensation dans la cheminée.

Prévoir un tubage étanche de qualité compatible avec le combustible utilisé, complété éventuellement d'un système de récupération des condensations.

2.4 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme P 45-204

BELGIQUE : Norme NBN 30.003

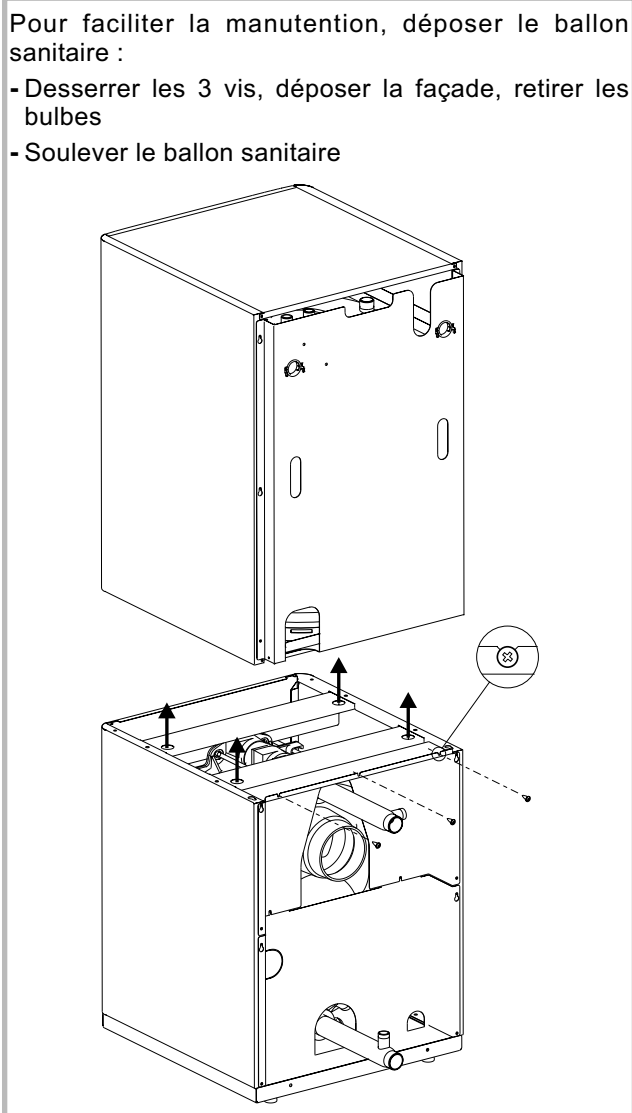


Figure 10 - Dépose du ballon sanitaire

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

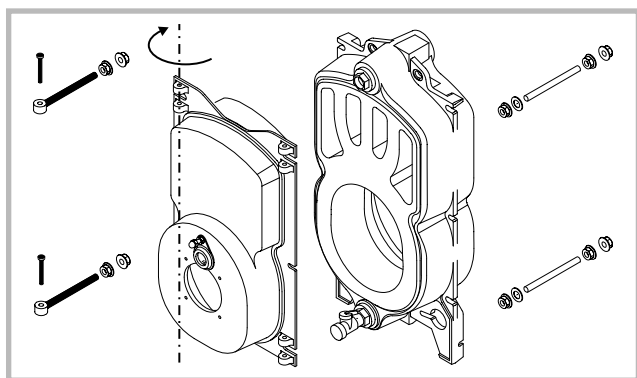


Figure 11

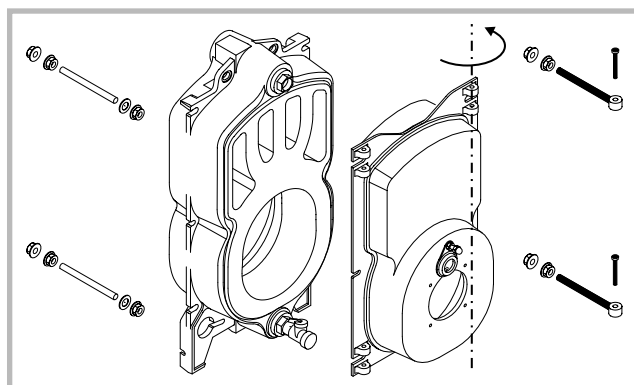


Figure 12

2.5 Porte de foyer réversible

La porte de foyer est montée d'origine avec les charnières à gauche et les fermetures à droite. Pour inverser le sens d'ouverture, il suffit d'intervertir les charnières et les systèmes de fermeture (figure 11 et 12).

2.6 Raccordement hydraulique

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Assembler et raccorder tous les éléments du kit hydraulique sanitaire de façon étanche.

Respecter le sens de montage du circulateur et du clapet antiretour (fig. 13).

2.6.1 Raccordement de la chaudière au circuit de chauffage

- Placer le circulateur chauffage sur le départ ou le retour de la chaudière.

Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation. Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

- Installer un vase d'expansion ouvert ou fermé.

Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation.

Dans le cas d'un vase d'expansion fermé, installer également une soupape de sûreté tarée à 3 bar.

Raccorder l'évacuation de la soupape de sécurité à l'égout.

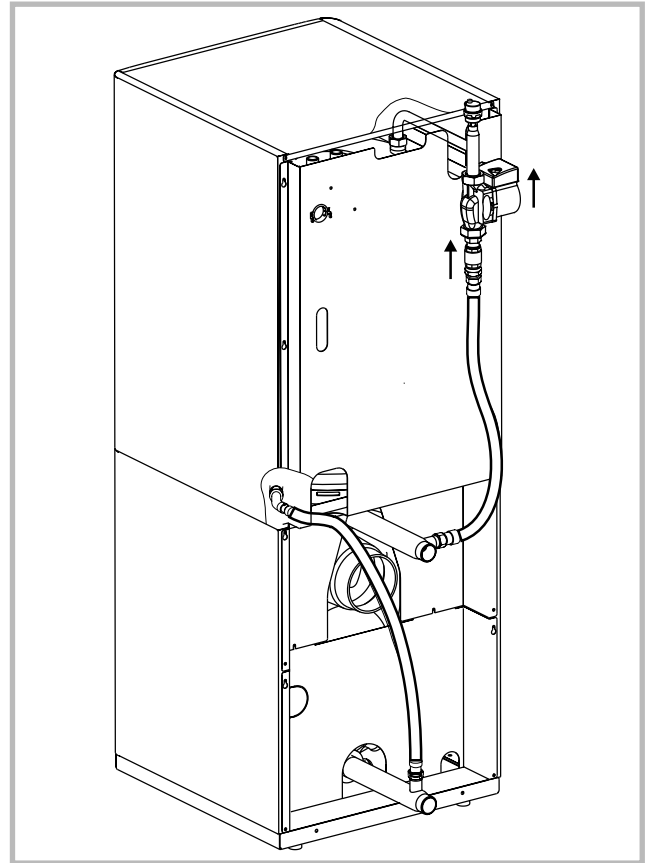


Figure 13 - Kit hydraulique sanitaire

Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.

- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

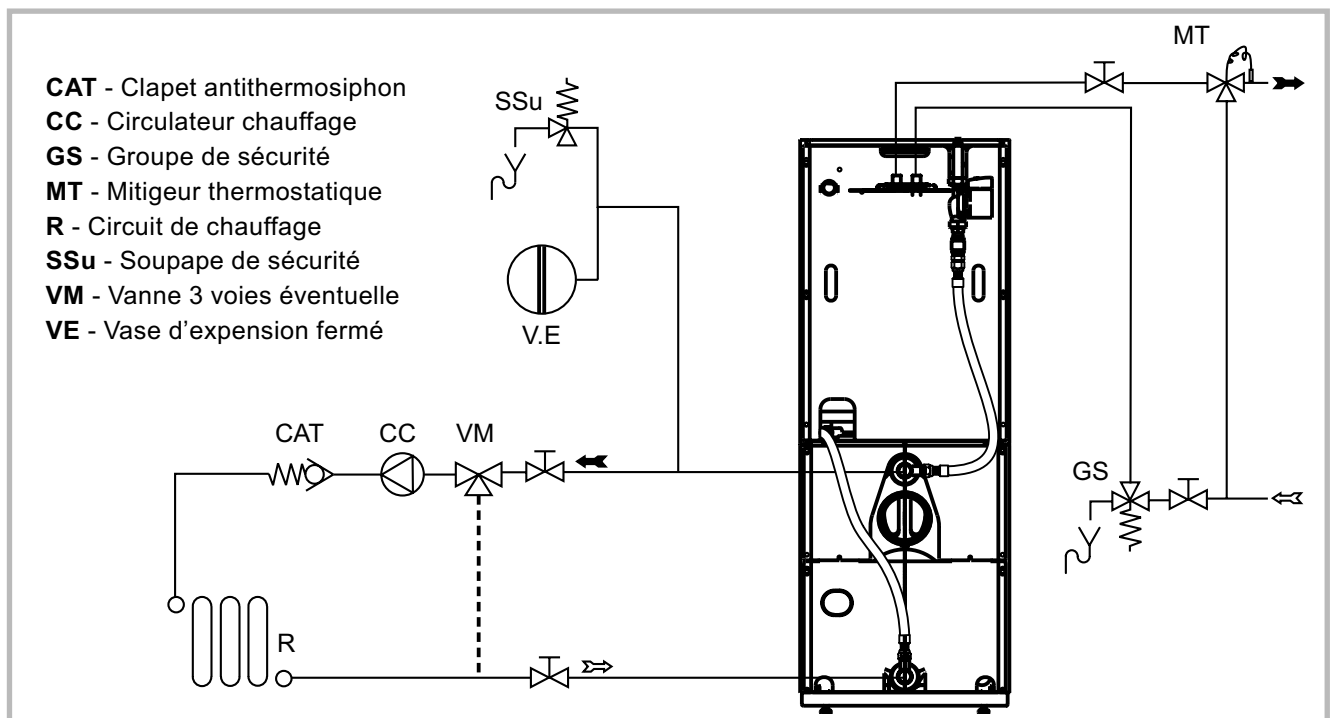


Figure 14 - Schéma hydraulique de principe

2.6.2 Raccordement de la chaudière au circuit sanitaire

Monter les tuyauteries eau sanitaire avec les joints sur la trappe de visite.

- Colletette bleu = entrée eau froide sanitaire (EFS).
- Colletette rouge = sortie eau chaude sanitaire (ECS).

Remarque : Découper le couvercle isolant pour faciliter la manoeuvre.

Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Pour permettre la vidange du ballon par siphonnage, il est recommandé de placer le groupe de sécurité à un niveau inférieur à celui du ballon d'eau chaude.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.

2.7 Raccordement de l'alimentation fioul

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.

2.8 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

FRANCE : Norme NF C15-100

BELGIQUE : Règlement Général pour les installations Électriques (R.G.I.E).

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA (fig. 15).

Prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière.

Le commutateur placé sur le tableau de contrôle ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire.

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer le couvercle de la chaudière.
- Basculer le tableau de contrôle.

Effectuer les raccordements suivant les schémas fig. 17 et 18.

Passer les câbles d'alimentation (chaudière, circulateur) dans les passe-fils à l'arrière de l'appareil. Les câbles de sondes et du secteur ne doivent pas être placés dans le même passe-câbles et chemin de câbles.

Bornier brûleur (5 plots)

- Compteur horaire : Bornes 4 (B4), 1 (neutre) et 3 (vert/jaune).

Bornes de raccordement (18 plots)

Circuit 1

- Circulateur chauffage : Bornes 7, 8 et 9.

- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 10 et 11, enlever préalablement le shunt (10-11).
- Thermostat d'ambiance à action sur brûleur : Bornes 12 et 13, enlever préalablement le shunt (12-13).

Circuit 2

- Circulateur chauffage : Bornes 14, 15 et 16.
- Thermostat d'ambiance à action sur circulateur : Bornes 17 et 18, enlever préalablement le shunt (17-18).
- Sécurité contre le manque d'eau : Bornes 4 et 5. Enlever préalablement le shunt (4-5).
- Câble d'alimentation : Bornes 1 (Bleu), 2 (Vert/jaune) et 3 (Rouge).
 - Utiliser un câble souple de 3 x 0,75 mm² minimum de type H05VV-F.
 - Utiliser les serre-câbles afin d'éviter tout débranchement accidentel des fils conducteurs.

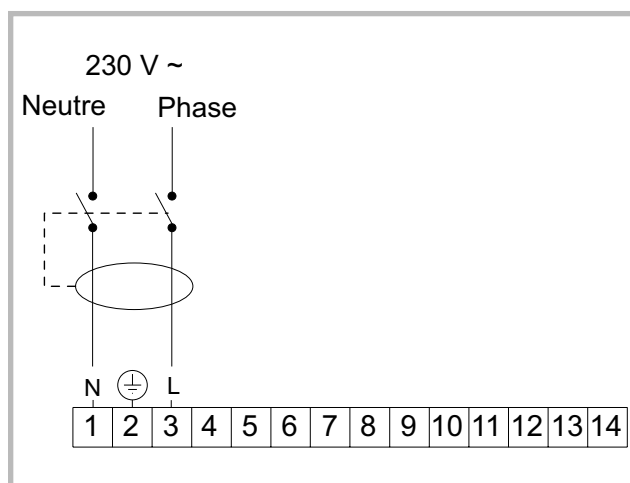


Figure 15 - Protection différentielle

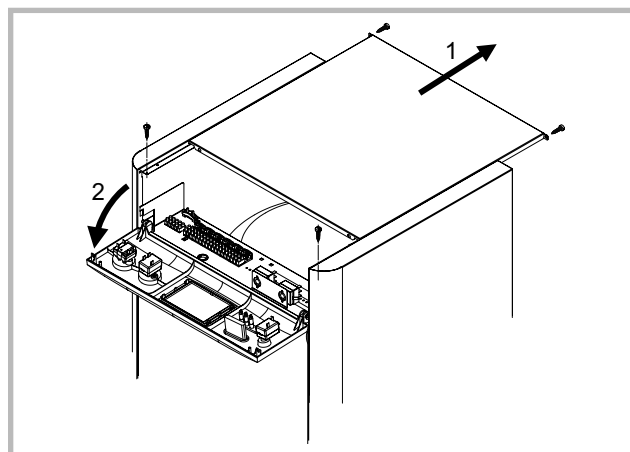
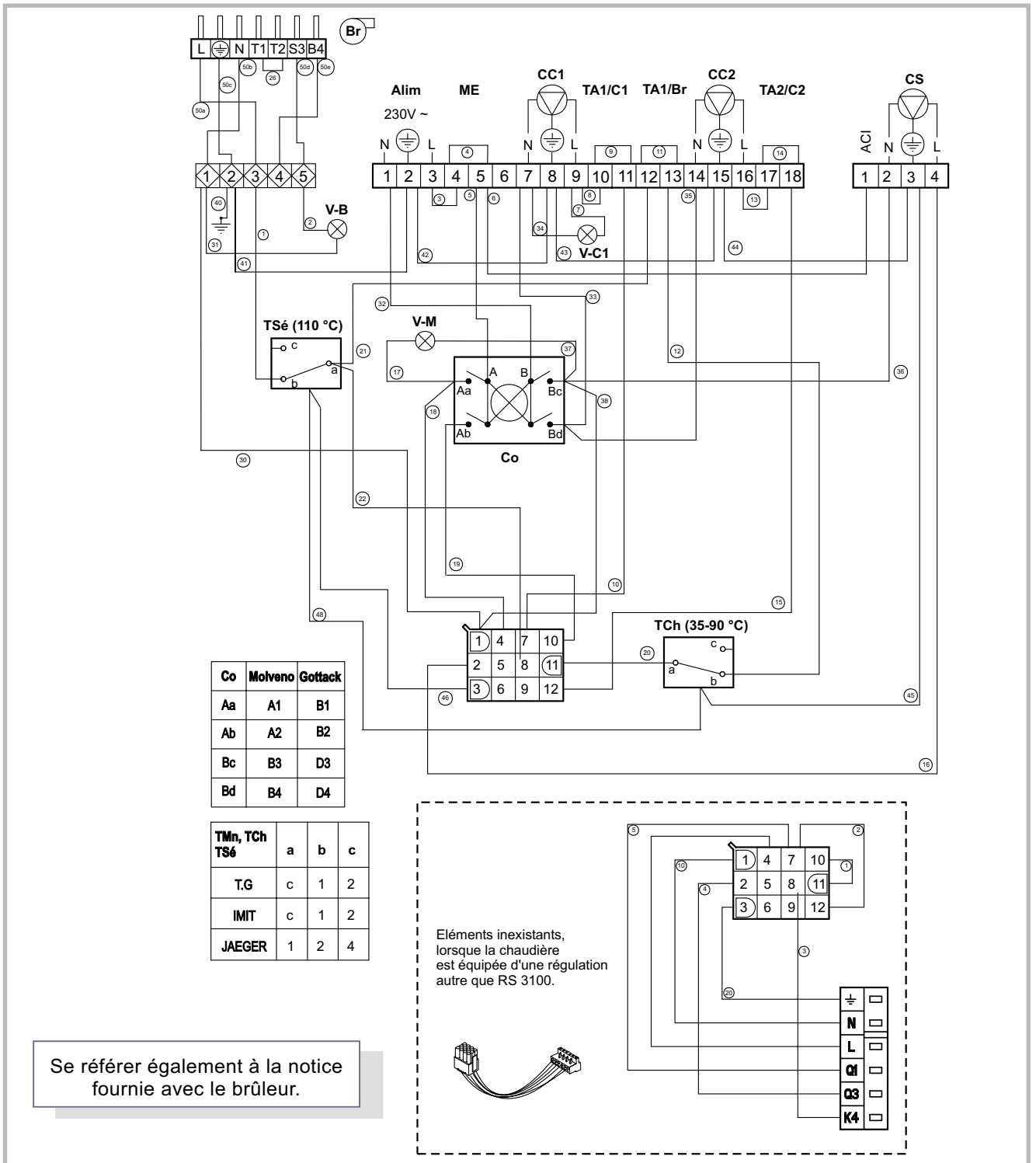


Figure 16 - Accès aux bornes de raccordement



Se référer également à la notice fournie avec le brûleur.

Figure 17 - Câblage électrique (Chaudière)

- Alim** Alimentation électrique
- Br** Brûleur (Se référer à la notice fournie avec le brûleur.)
- CC1** Circulateur chauffage 1
- CC2** Circulateur chauffage 2
- Co** Commutateur de fonction
- ME** Shunt ou sécurité manque d'eau
- N** Neutre
- L** Phase
- TA1/C1** Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le circulateur 1.
- TA1/Br** Shunt ou thermostat d'ambiance 1 à action sur le brûleur
- TA2/C2** Shunt ou thermostat d'ambiance 2 à action sur le circulateur 2.
- TCh** Thermostat de chaudière
- TSé** Thermostat de sécurité
- V-C1** Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert)
- V-M** Voyant, marche (vert)
- V-B** Voyant, sécurité brûleur (rouge)

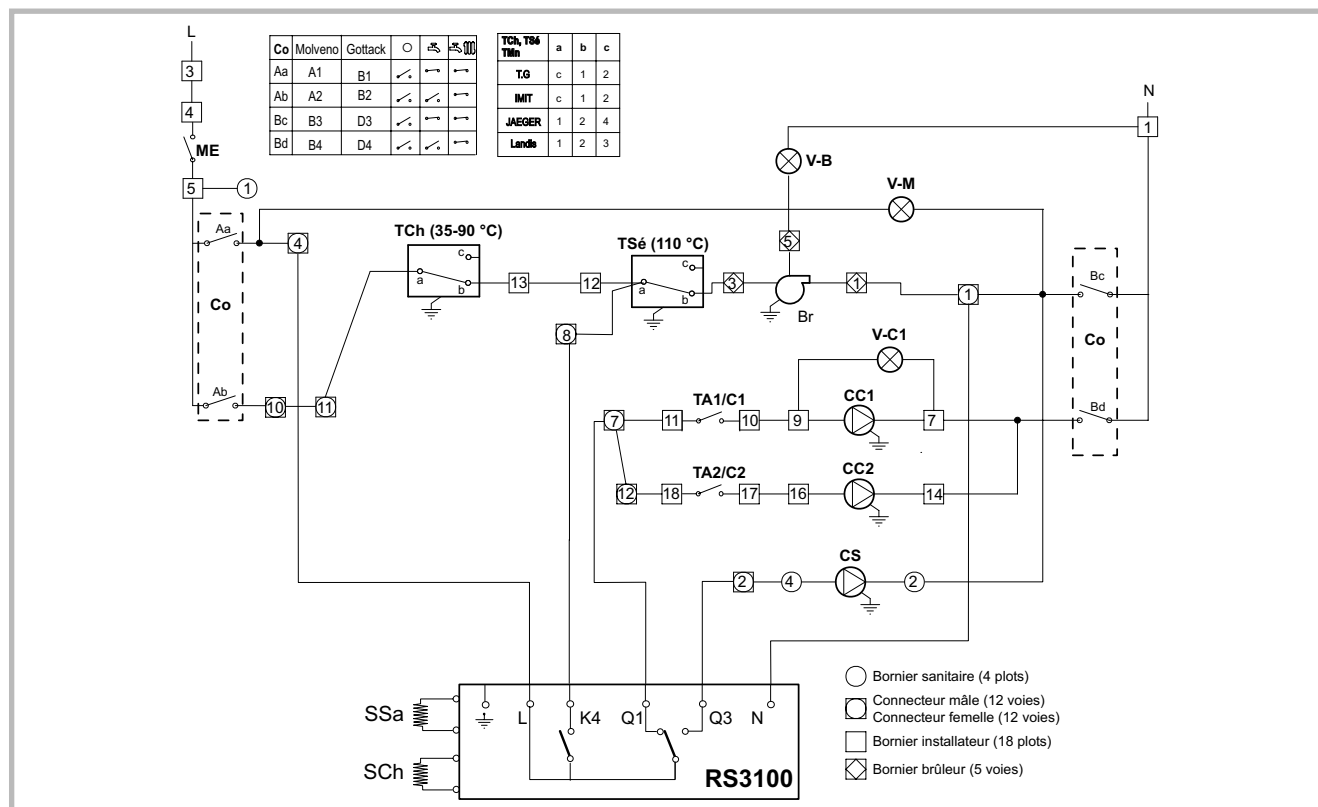


Figure 18 - Schéma électrique de principe

La longueur du fil de terre doit être plus longue entre sa borne et le serre câble que les 2 autres fils.

Le serre-câble peut être utilisé dans un sens ou dans l'autre suivant le nombre ou le diamètre des conducteurs.

2.9 Vérifications et mise en service

- Effectuer le rinçage et le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Procéder au remplissage.

Important ! Remplir et mettre en pression le ballon sanitaire avant de procéder à la mise en eau du corps de chauffe.

Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation pour évacuer l'air contenu dans les canalisations. Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique se situe entre 1,5 et 2 bar.

- Procéder aux vérifications d'usage du brûleur et de son circuit d'alimentation en énergie.
- Contrôler que le calibrage du gicleur du brûleur ainsi que le réglage de la tête de combustion correspond bien à la puissance désirée de l'appareil. (voir la notice du brûleur).
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.
- Brancher l'appareil sur le réseau et procéder à la mise en route (voir les instructions pour l'utilisateur).

2.9.1 Mise au point du brûleur

Se référer aux instructions de la notice fournie avec le brûleur.

Brûleur Stella 4000 Unit, code 105528

Gicleur	Pression pompe	Débit fioul, brûleur à chaud
GPH et angle	bar	kg/h
0,65 gph - 60° E	14	2,95

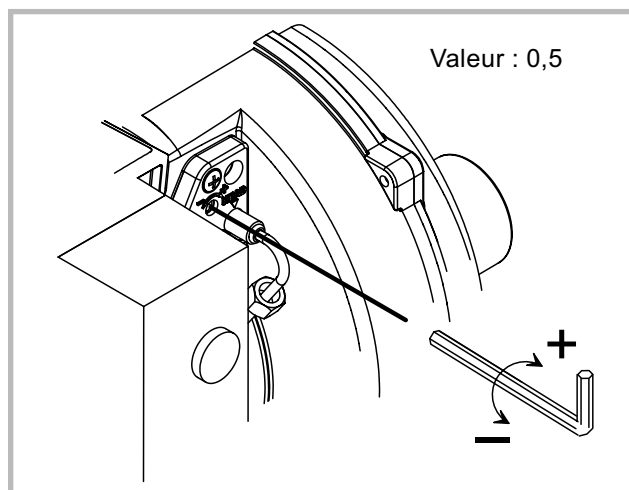


Figure 19 - Réglage de la tête de combustion

2.9.2 Réglage des électrodes

Vérifier le centrage du gicleur ; éviter de poser les doigts sur l'orifice du gicleur .

2.9.3 Réglage de l'air de combustion

(Fig. 19 et 20) - Ces réglages sont donnés à titre indicatif pour une dépression foyer de zéro mm CE.

Afin d'obtenir un rendement optimum de la chaudière, il est conseillé d'adapter le réglage d'air du brûleur aux conditions de l'installation (CO₂ entre 12 et 12,5%, indice d'opacité entre 0 et 1).

2.10 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

2.10.1 Nettoyage de l'échangeur thermique

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une à deux fois par an.

- Déposer le capot et enlever l'écran,
- Ouvrir la porte de foyer avec le brûleur.
- Nettoyer l'échangeur à l'aide des écouvillons. Ne pas oublier les carnaux verticaux entre la chambre de combustion et les carnaux latéraux (fig. 21).
- Enlever les résidus de nettoyage, puis refermer la porte.

2.10.2 Entretien du brûleur

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

2.10.3 Entretien du ballon

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

- Vidanger le ballon en actionnant la soupape du groupe de sécurité.
- Déposer la trappe de visite.
- Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon.
- Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.
- Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.

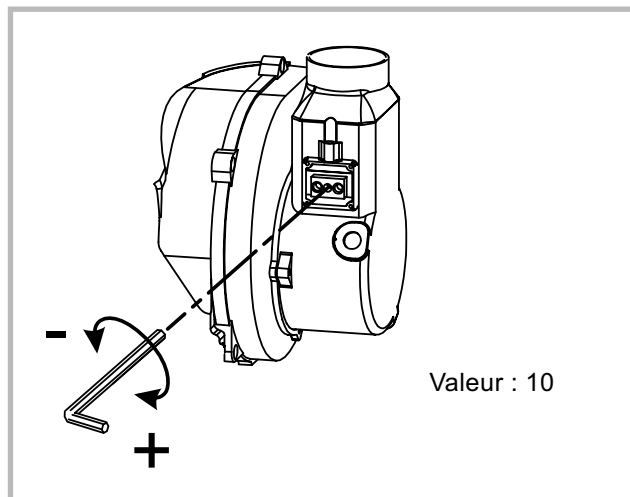


Figure 20 - Réglage du volet d'air

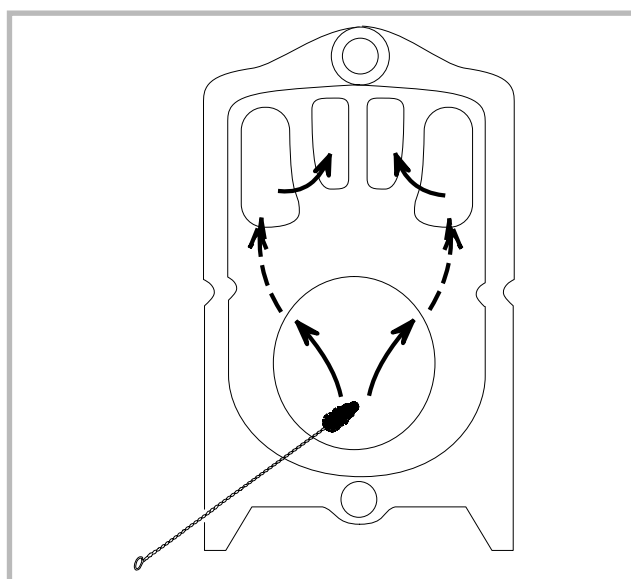


Figure 21 - Circuit de combustion

- Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

Ne pas oublier de remettre la sonde sanitaire dans le doigt de gant.

2.10.4 Entretien de la cheminée

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 à 2 fois par an).

2.10.5 Appareils de sécurité

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire.

3 Instructions pour l'utilisateur

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être faites par votre installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de la chaudière.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Combustible : Votre chaudière a été équipée d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage).

Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Régulateur sanitaire 2 Thermostat de chaudière 3 Commutateur de fonction ○ Arrêt ☞ Pour eau chaude sanitaire seule. ☞☞ Pour chauffage et eau chaude sanitaire. 4 Regard de flamme 5 Touche de réarmement (sécurité du brûleur) 6 Robinet de vidange 7 Dégrippage du circulateur* 8 Réglage de la vanne mélangeuse* | <ul style="list-style-type: none"> 9 Purgeur automatique* 10 Bouton test de la soupape de sûreté* 11 Manomètre* (pression hydraulique de l'installation) 12 Thermomètre (température de chaudière) 13 Touche de réarmement (sécurité de surchauffe) 14 Voyant, marche (vert) 15 Voyant, fonctionnement du circulateur 1 (vert) 16 Voyant, sécurité brûleur (rouge) |
|--|--|
- * : Option kit de raccordement hydraulique

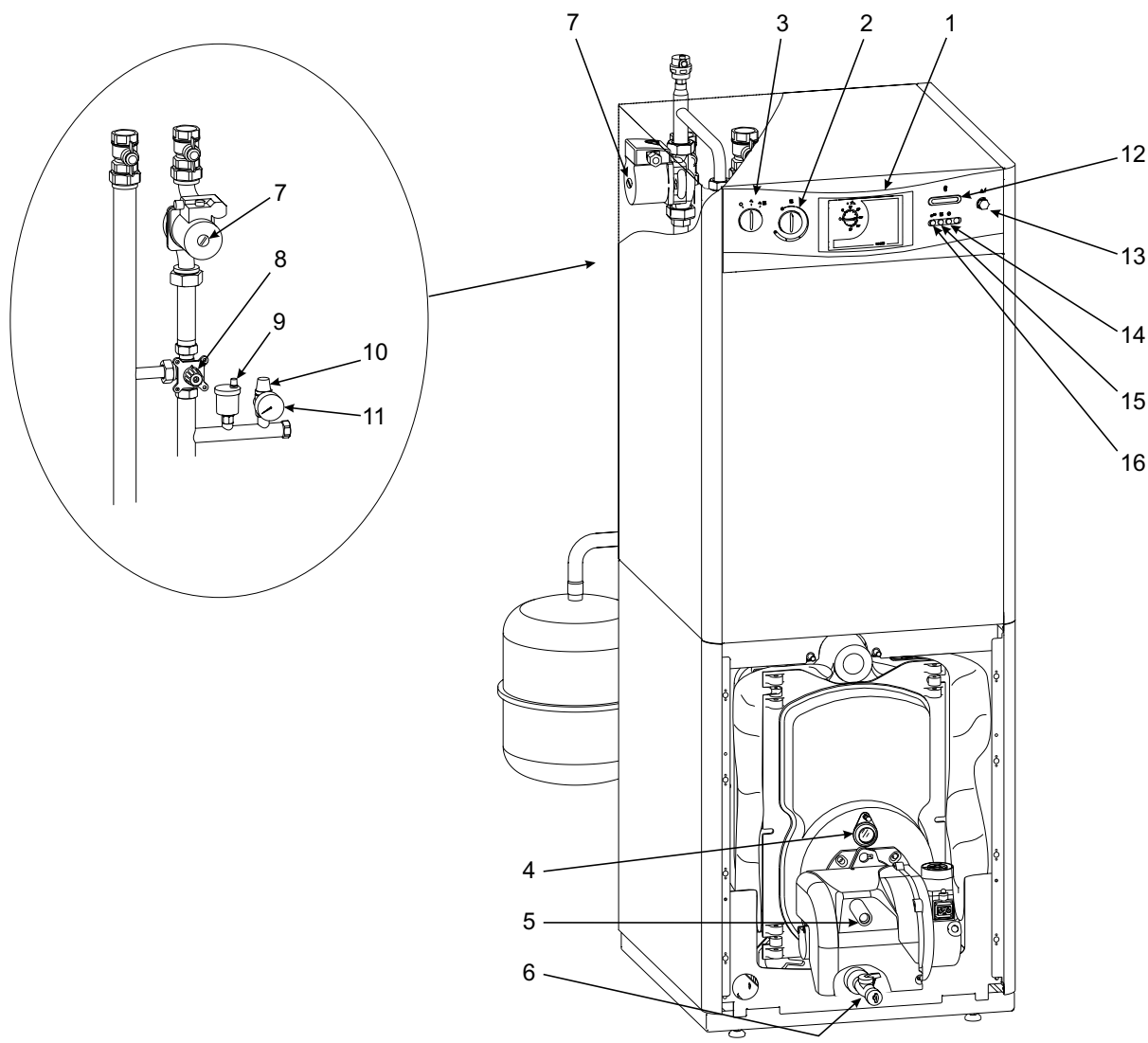


Figure 22 - Organes de commande et de contrôle

3.1 Mise en route de la chaudière

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1,5 et 2 bar.

- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.
- Positionner le commutateur (rep. 3, fig. 22) sur "radiateur et robinet".
 - Pour chauffage et eau chaude sanitaire.
- Positionner le commutateur sur "robinet".
 - Pour eau chaude sanitaire seule.
- Régler le thermostat de chaudière (rep. 2, fig. 22) pour obtenir la température désirée de la chaudière,
 - temps doux : 50 à 60 °C,
 - temps froid : 60 à 70 °C,
 - temps très froid : 70 à 85 °C.
- Régler le régulateur sanitaire sur la température d'eau sanitaire souhaitée.

Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

Si la chaudière ne démarre pas :

- S'assurer que le thermostat d'ambiance, quand il existe, est bien en demande.
 - S'assurer que le thermostat de chaudière est en demande.
 - S'assurer que la sécurité de surchauffe n'est pas déclenchée (voir ci-après § Sécurité chaudière).
 - S'assurer que le brûleur n'est pas en sécurité (voir ci-après § Sécurité brûleur).
- Si la chaudière est équipée d'une régulation (autre que RS 3100), se référer au mode d'emploi de cette régulation.

3.2 Conduite de l'installation

Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.

Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1,5 et 2 bar).

Fonctionnement hiver

- Positionner le commutateur sur "radiateur et robinet".
- Régler le thermostat de chaudière pour obtenir la température désirée de la chaudière.
- Régler le régulateur sanitaire sur la température d'eau sanitaire souhaitée.
- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse : Régler la vanne mélangeuse pour obtenir la température désirée du circuit de chauffage.
- Régler éventuellement le thermostat d'ambiance.

Fonctionnement été

- Positionner le commutateur sur "robinet".
- Régler le régulateur sanitaire sur la température d'eau sanitaire souhaitée.

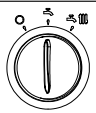



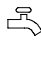


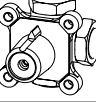
	Hiver très froid	Hiver froid	Hiver doux	Eté	Arrêt
					
	70 à 85 °C	60 à 70 °C	50 à 60 °C	-	-
	7 à 10	5 à 8	4 à 7	0	-

Figure 23 - Conduite de l'installation

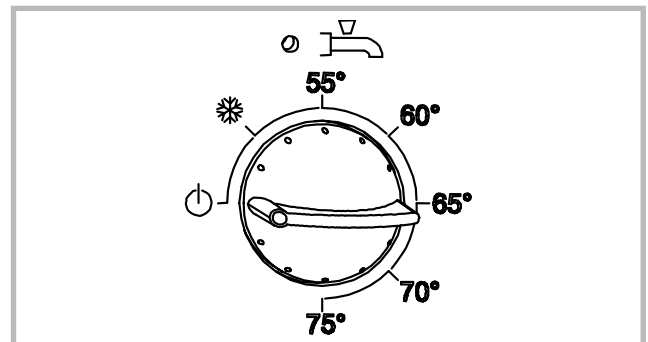
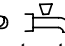


Figure 24 - Bouton de réglage

(55 à 75 °C) : Plage de réglage de la température eau sanitaire

- Régler le régulateur sanitaire sur la température d'eau sanitaire souhaitée.

 : Le voyant vert situé au-dessus du potentiomètre du régulateur est allumé lors des charges sanitaires.

 : **Régime "veille" avec protection hors-gel.**

La chaudière n'effectue pas de recharge sanitaire. Le cycle "hors gel" commence dès que la température de chaudière descend en dessous de 8 °C.

 : **Arrêt eau chaude sanitaire**

La protection hors gel de l'eau sanitaire n'est pas assurée.

Le brûleur ne fonctionne que sur demande de la régulation chauffage.

- Si l'installation est équipée d'une vanne mélangeuse, régler la manette de la vanne mélangeuse sur 0 pour éviter la circulation dans le circuit de chauffage.

3.3 Sécurité chaudière.

Lorsque la température dans le corps de chauffe dépasse 110 °C, la chaudière est stoppée par son dispositif de sécurité de surchauffe.

Dévisser le bouton (fig. 25) et réarmer lorsque la température de l'eau sera redevenue normale. Si l'incident devait se reproduire, prévenir le technicien chauffagiste.

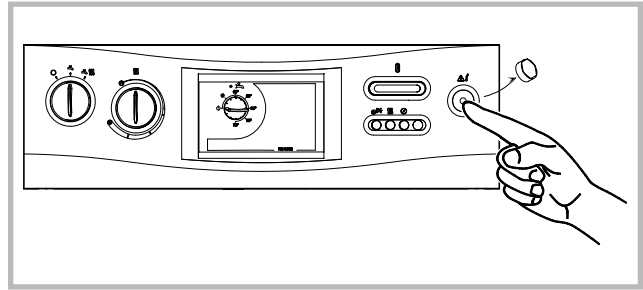


Figure 25 - Touche de réarmement (sécurité de surchauffe)

3.4 Sécurité brûleur

Lorsque le voyant (rep. 5 ou 16, fig. 22) est allumé, le brûleur reste bloqué par son dispositif de sécurité, appuyer sur la touche (fig. 26) pour réarmer le brûleur.

Si l'incident se reproduit, vérifier :

- que la vanne d'alimentation fioul est ouverte
- le niveau de fioul dans la citerne ; s'il est normal, nettoyer le filtre d'alimentation.

Si le brûleur ne se met toujours pas en route après réarmement, prévenir le technicien chauffagiste.

3.5 Arrêt de la chaudière et du brûleur

En cas d'arrêt de courte durée, mettre le commutateur de fonction en position "O".

En cas d'arrêt prolongé, déclencher l'interrupteur général de la chaufferie et couper l'alimentation en combustible.

Lorsqu'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation.

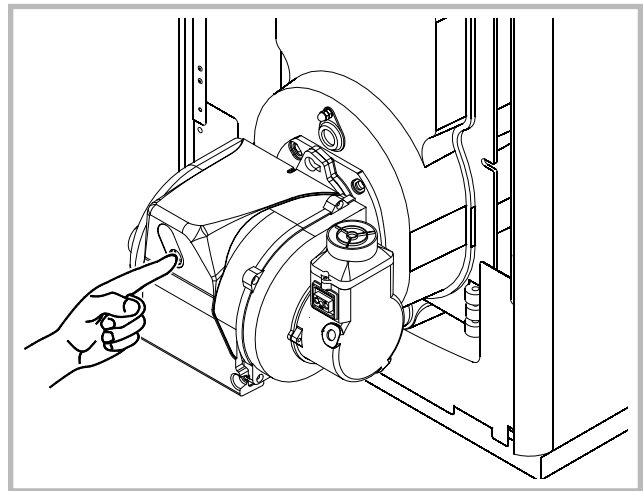


Figure 26 - Touche de réarmement (sécurité du brûleur)

3.6 Vidange de la chaudière

Pour vidanger complètement la chaudière et l'installation hydraulique :

Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière.

Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.

3.7 Contrôles réguliers

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les trois mois, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident anormal, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

3.8 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs.

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et la référence de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.

La plaque signalétique de l'appareil se trouve sur l'habillage arrière.

Pour les pièces du brûleur, se référer à la notice du brûleur Stella 4000 Unit, code 105528.

Qté = Quantité totale sur l'appareil

Pluton Unit 4132 B - 026615

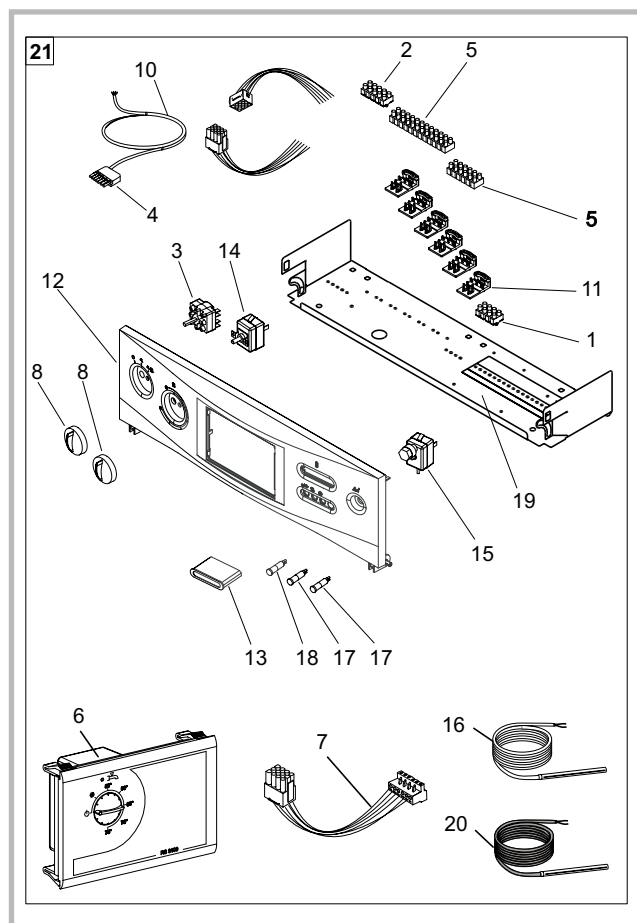


Figure 27 - Vue éclatée (tableau de contrôle)

N°	Code	Désignation	Type	Qté
1	106322	Bornes	4x1.	01
2	106323	Bornes	5x1.	01
3	110706	Commutateur		01
4	110765	Connecteur mâle	7x1.	01
5	110770	Bornes	12x1.	01
6	165330	Régulateur	RS 3100	01
7	109340	Faisceau de puissance	G4000.	01
8	149883	Manette		02
10	109214	Câble	5x1. 2,2 m	
11	174208	Support bornes		06
12	177120	Tableau nu		01
13	178617	Thermomètre		01
14	178924	Thermostat	35-90°C	01
15	178925	Thermostat de sécurité	110°C	01
16	198731	Sonde chaudière	2 m	01
17	191015	Voyant		02
18	191025	Voyant		01
19	241703	Support		01
20	198734	Sonde sanitaire	4 m	01
21	977042	Tableau de contrôle		01

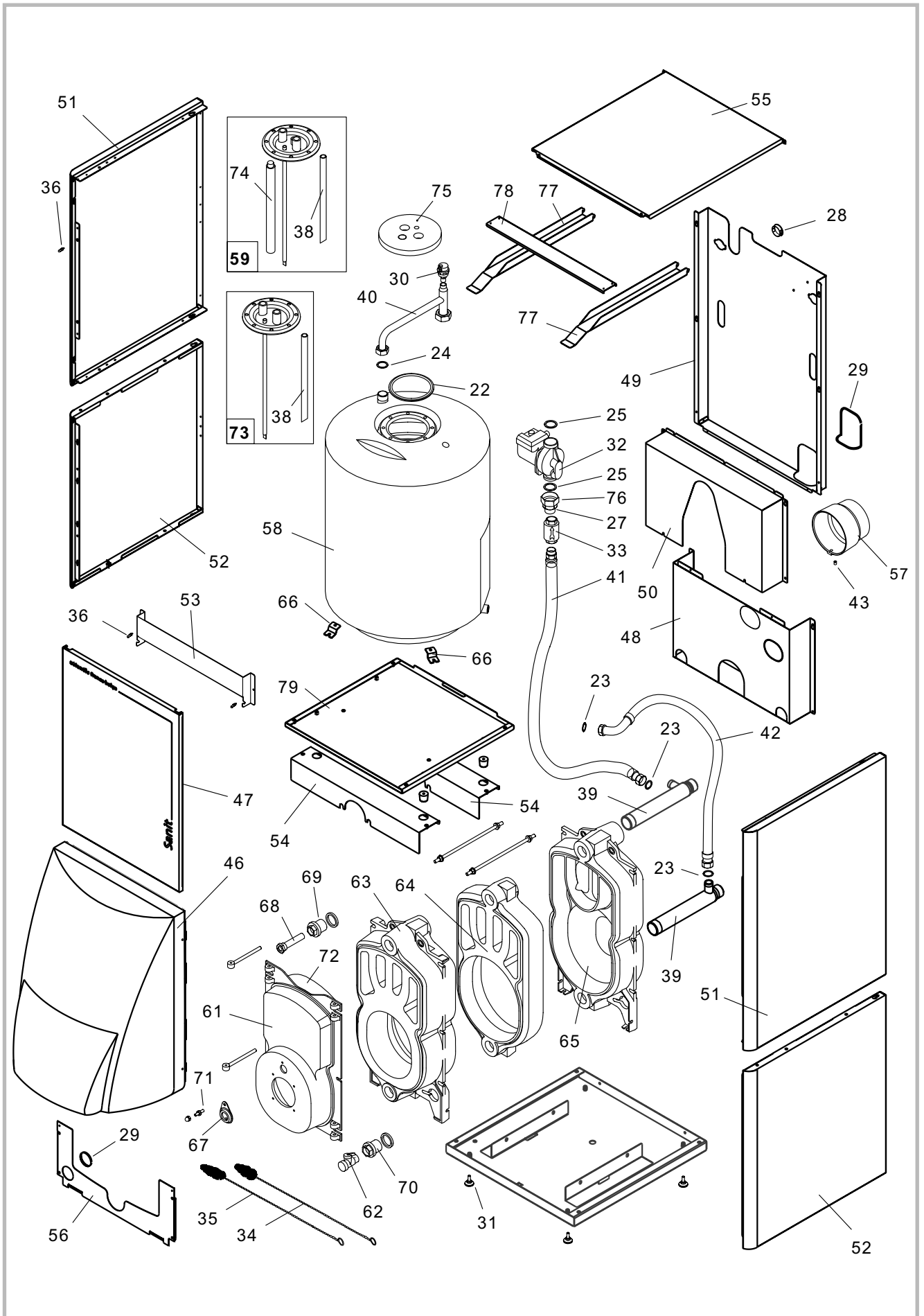


Figure 28 - Vue éclatée (chaudière)

N°	Code	Désignation	Type	Qté
22	142342	Joint de trappe	Ø 150	01
23	142722	Joint	20x27	03
24	142726	Joint	26x34	01
25	142728	Joint	33x42	02
27	150000	Pièce folle M	20x27	01
28	157312	Passe-fil		02
29	159200	Profilé		01
30	159410	Purgeur automatique		01
31	160706	Pied réglable		04
32	109928	Circulateur		01
33	110010	Clapet antiretour	20x27	01
34	122107	Écouvillon	20x80	01
35	122108	Écouvillon plat	20x80x30	01
36	134503	Goujon		08
38	182114	Tuyau eau froide		01
39	182322	Tuyau de départ		02
40	182544	Tuyau de départ		01
41	182563	Flexible		01
42	182564	Flexible		01
43	189118	Vis en laiton	d. 10	01
46	912104	Capot		01
47	937241	Façade		01
48	207325	Habillage arrière		01
49	207333	Habillage arrière		01
50	207332	Habillage arrière		01
51	912455	Côté		02
52	912458	Côté		02
53	210233	Panneau avant		01
54	244403	Support		02
55	252676	AB Couvercle		01
56	260603	AB Écran		01
57	303864	Buse	139/140	01
58	904506	Ballon isolé avec trappe	AV	01
59	982118	Trappe avec anode		01
61	158995	Porte de foyer		01
62	166705	Robinet de vidange		01
63	123066	Élément avant		01
64	123067	Élément intermédiaire		01
65	123069	Élément arrière		01
66	445615	10 Patte de fixation		01
67	164805	Regard de flamme		01
68	119603	Doigt de gant		01
69	164607	Réduction	40-20	01
70	104851	Réduction	40-15	01
71	159015	Prise de pression		01
72	141019	Isolant de porte		01
73	982119	Trappe de visite		01
74	101401	Anode		01
75	111344	Couvercle isolant		01
76	122517	Écrou	20x27	01
77	222210	Guide		02
78	231719	Équerre		01
79	281019	10 Socle ballon		01

☞ Certificat de Garantie ☞

☞ Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.